

Les trajectoires professionnelles des bas niveaux de formation

Les bas niveaux de formation (apprentis inclus) connaissent des trajectoires professionnelles plus erratiques que les diplômés, avec des épisodes de chômage ou d'inactivité plus fréquents. À catégorie socioprofessionnelle identique, la promotion professionnelle est d'ailleurs plus limitée. Toutefois, des événements comme le changement de secteur d'activité ou la validation des acquis de l'expérience peuvent encourager la promotion professionnelle pour les bas niveaux de formation.

Des trajectoires plus ponctuées de chômage ou d'inactivité

Les actifs de bas niveau de formation (apprentis inclus⁹) connaissent des situations professionnelles moins stables que les actifs diplômés. Leurs trajectoires sont plus souvent ponctuées de période de chômage. Ainsi, 6 % de ceux qui étaient en emploi en 1999 sont au chômage en 2006, soit un peu plus que les diplômés (*illustration 1*). D'autre part, 49 % des bas niveaux de formation qui étaient au chômage en 1999 sont en emploi en 2006, soit 15 points de moins que les diplômés (64 %).

S'ils ne trouvent pas d'emploi, les bas niveaux de formation quittent plus fréquemment le marché du travail que les diplômés. Par exemple, 25 % des bas niveaux de formation qui étaient au chômage en 1999 deviennent inactifs - hors retraités - en 2006, contre 15 % des diplômés. Toutefois, l'inactivité concerne surtout les jeunes femmes et les seniors de 50 ans ou plus : 27 % des femmes actives de moins de 30 ans en 1999 sont devenues inactives en 2006 et 21 % des seniors. Ces jeunes femmes et ces seniors peuvent être découragés à chercher un emploi et préfèrent alors se retirer du marché du travail. Ils peuvent choisir de reprendre des études ou s'occuper d'enfants arrivés au foyer pour les plus jeunes, ou se mettre en retraite plus tôt que prévu pour les seniors.

Moins de promotion que les diplômés quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle

Entre 1999 et 2006, 13 % des bas niveaux de formation en emploi ont bénéficié d'une promotion professionnelle, c'est-à-dire qu'ils sont passés dans une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle occupée en 1999 (*définitions*). L'expérience acquise sur leur poste peut en effet leur permettre d'accéder à des postes plus qualifiés, notamment chez les apprentis. La promotion professionnelle est plus fréquente pour les ouvriers non qualifiés (26 %) et moins fréquente pour les employés (9 %). Elle concerne davantage les jeunes : 17 % des bas niveaux de formation de moins de 35 ans ont bénéficié d'une promotion professionnelle, contre 11 % des 35 ans ou plus et 8 % des 45 ans ou plus. Cela peut s'expliquer par le fait que les plus aptes à être promus le sont tôt, ce qui est généralement le cas des apprentis.

À l'inverse, entre 1999 et 2006, 8 % des bas niveaux de formation ont connu un recul professionnel, c'est-à-dire que leur catégorie socioprofessionnelle en 2006 est inférieure à celle de 1999.

À catégorie socioprofessionnelle identique, la promotion professionnelle est moins fréquente chez les bas niveaux de formation que chez les diplômés, avec des écarts allant de 7 points à 14 points selon la catégorie (*illustration 2*). L'écart le plus important concerne les ouvriers non qualifiés, avec 26 % de promotion professionnelle parmi les bas niveaux de formation, contre 40 % parmi les diplômés. Un tel écart peut s'expliquer par un phénomène de « déclassement » à l'embauche des jeunes diplômés : leur qualification est souvent supérieure au niveau de formation requis sur leurs premiers postes occupés. Ils accèdent ensuite à des emplois qui correspondent davantage à leur niveau de formation, et bénéficient ainsi d'une promotion professionnelle.

A *contrario*, avoir un bas niveau de formation peut constituer une fragilité dans le parcours professionnel. En effet, à catégorie socioprofessionnelle identique, le recul professionnel (*définitions*) est plus fréquent chez les bas niveaux de formation, les écarts allant de 9 à 15 points selon la catégorie par rapport aux diplômés.

1 87 % des bas niveaux de formation en emploi en 1999 le sont toujours en 2006

Situation des actifs en 1999 et leur situation en 2006, selon leur niveau de formation en 1999 (%)

Niveau de formation en 1999	Situation en 1999	Situation en 2006 (%)		
		En emploi	Au chômage	Inactif (hors retraités)
Inférieur au CAP	En emploi	87	6	7
	Au chômage	49	27	25
BEP-CAP ou plus	En emploi	93	4	3
	Au chômage	64	21	15

Source : Recensement de la population 2011

⁹ Alors que la partie 2 sur les actifs à bas niveau de formation en emploi ne comprenait pas les apprentis, ils sont inclus dans cette partie sur les trajectoires professionnelles, car ils n'ont pu être retirés du champ de l'étude.

Entre 1999 et 2006, un quart des bas niveaux de formation a changé de secteur d'activité. Parmi eux, 18 % ont connu une promotion professionnelle, soit un taux légèrement supérieur à ceux qui sont restés dans le même secteur (illustration 3). À l'inverse, 9 % ont connu un recul professionnel, soit une proportion semblable à ceux restés dans le même secteur. Changer de secteur d'activité, ou même plus largement changer d'emploi, peut constituer un moyen pour les bas niveaux de formation de mettre en valeur leurs compétences acquises sur le marché du travail et d'accéder à des emplois plus qualifiés. La validation des

3 18 % des bas niveaux de formation qui ont changé de secteur d'activité entre 1999 et 2006 ont connu une promotion professionnelle

Situation des actifs de bas niveau de formation en emploi en 1999 et en 2006, selon qu'ils aient changé ou non de secteur d'activité (%)

Secteur d'activité	Situation en 2006 (%)			
	Promotion professionnelle	Recul professionnel	Même catégorie	Autre catégorie
Changement	18	9	51	23
Identique	14	10	69	8

Source : Insee, EDP - Champ : Population active en emploi en 1999 et en 2006
 Note de lecture : 18 % des bas niveaux de formation qui ont changé de secteur d'activité entre 1999 et 2006 ont bénéficié d'une promotion professionnelle ; c'est le cas de 14 % des bas niveaux de formation qui sont restés dans le même secteur d'activité.

acquis de l'expérience notamment, peut professionnelle (cf encadré).
 être un moyen de faciliter la promotion

2 Un quart des ouvriers non qualifiés en 1999 a connu une promotion professionnelle

Catégorie socioprofessionnelle des actifs en emploi en 1999 et leur situation en 2006, selon leur niveau de formation en 1999 (%)

Niveau de formation en 1999	CS en 1999	Situation en 2006 (%)					Chômage	Inactivité
		Promotion professionnelle	Recul professionnel	Même catégorie	Autre catégorie*			
Inférieur au CAP	Cadre ou PI	-	26	64	3	3	5	
	Employé	9	-	66	9	7	8	
	Ouvrier qualifié	10	22	46	8	9	6	
	Ouvrier non qualifié	26	-	47	16	5	6	
BEP-CAP ou plus	Cadre ou PI	-	11	81	2	3	2	
	Employé	18	-	65	7	4	6	
	Ouvrier qualifié	17	13	56	8	4	2	
	Ouvrier non qualifié	40	-	37	15	6	2	

* passage employé - ouvrier, ou passage sur catégories indépendantes (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise)

PI = profession intermédiaire

Source : Insee, EDP - Champ : Population active en emploi en 1999 n'étant pas à la retraite en 2006

Note de lecture : 10 % des bas niveaux de formation (niveau inférieur au CAP) qui étaient ouvriers qualifiés en 1999 ont bénéficié d'une promotionnelle ; ils sont 22 % à avoir connu un recul professionnel, 46 % à être restés ouvriers qualifiés, 8 % à être passés dans une autre catégorie (employé ou indépendant), 9 % à être devenus chômeurs et 6 % à être devenus inactifs.

Zoom sur l'accès à la VAE des bas niveaux de formation

En Haute-Normandie, plus de 2 000 personnes s'inscrivent chaque année dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Cette démarche peut constituer une opportunité d'obtenir un niveau de formation diplômante pour les bas niveaux de formation, qui représentent entre 15 % et 20 % des candidats VAE. Une enquête du Crefor a été réalisée en 2013 dans le cadre de l'Observatoire VAE pour mieux connaître le profil des personnes candidates à ce dispositif. Cette enquête porte sur un échantillon représentatif de 1 000 candidats ayant obtenu une validation totale ou partielle en 2009 ou en 2010, dont 829 femmes.

Les bas niveaux de formation candidats à la VAE : majoritairement des femmes et des seniors

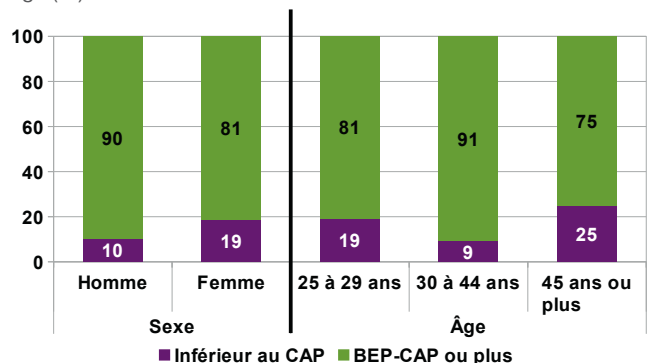
Le dispositif de VAE est moins utilisé par les bas niveaux de formation que les diplômés. En 2009 et en 2010, 17 % des candidats étaient non diplômés à l'engagement de leur démarche alors qu'ils représentent 24 % de la population active. Les femmes de bas niveau de formation utilisent toutefois davantage ce dispositif que les hommes (illustration 4). L'importance des certifications d'aide aux personnes parmi la VAE, davantage investies par des femmes non diplômées, peut expliquer en partie ces différences. Les candidats à la VAE non diplômés sont particulièrement âgés : trois quart des bas niveaux de formation ont 45 ans ou plus. Ici également, le poids des certifications d'aide aux personnes dans les projets de VAE peut en constituer un des éléments d'explication.

74 % des bas niveaux de formation ne le sont plus à l'issue de la VAE

Si les bas niveaux de formation sont proportionnellement un peu moins nombreux que les diplômés à obtenir une validation totale (74 % contre 79 %), les individus les moins diplômés trouvent dans le dispositif de VAE une réponse efficace à leur demande de promotion sociale ou professionnelle par la certification (illustration 5). Dans la plupart des cas, c'est une certification de niveau V (niveau BEP - CAP). Toutefois, il n'est pas rare que des personnes sans diplôme visent et obtiennent un diplôme de niveau IV ou III, voire même de niveau II (niveaux Bac ou plus).

4 25 % des seniors candidats à la VAE ont un bas niveau de formation.

Candidats à la VAE par niveau de diplôme de départ, selon le sexe et l'âge (%)



Source : Étude impact sur les parcours professionnels, juin 2012 - Observatoire VAE, Crefor
 Note de lecture : 25 % des seniors candidats à la VAE ont un bas niveau de formation

5 Trois quarts des candidats de bas niveau de formation inscrits à la VAE la valident totalement

Candidats à la VAE par niveau de diplôme de départ, selon le type de validation (%)

	Validation partielle	Validation totale	Total
Inférieur au CAP	26	74	100
BEP-CAP ou plus	21	79	100

Source : Étude impact sur les parcours professionnels, juin 2012 – Observatoire VAE, Crefor

6 Les candidats à la VAE de bas niveau de formation viennent principalement du secteur des services aux particuliers

Secteurs d'activité majoritaires des candidats à la VAE, selon leur niveau de diplôme

	Secteurs d'activité majoritaires
Inférieur au CAP	Services aux particuliers : 38,3 % Éducation, santé, action sociale : 29,2 %
BEP-CAP ou plus	Services aux particuliers : 25,9 % Éducation, santé, action sociale : 29,3 %

Source : Étude impact sur les parcours professionnels, juin 2012 – Observatoire VAE, Crefor

Les certifications dans le secteur sanitaire et social sont majoritaires

Le dispositif de la VAE en région se caractérise par l'importance de deux secteurs d'origine des candidats : les services aux particuliers et l'éducation, santé, action sociale qui regroupent ensemble une majorité de candidats, quels que soient les niveaux de formation. Le secteur des services aux particuliers apparaît encore plus prégnant pour les candidats de bas niveau de formation puisque 38 % d'entre eux en sont issus, contre 26 % des candidats diplômés (illustration 6).

Les candidats de bas niveau de formation visent un éventail de certifications plus restreint que les diplômés, traduisant une concentration dans un nombre réduit de champs professionnels. On les retrouve principalement dans le secteur sanitaire et social. Ainsi, le CAP petite enfance, le titre professionnel assistant(e) de vie aux familles et le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale recueillent 42 % des candidatures émises par bas niveaux de formation, contre 22 % pour les candidats diplômés (illustration 7). Ces derniers investissent plus fréquemment d'autres champs comme le commerce, la comptabilité ou la gestion.

7 Le CAP Petite Enfance en tête des certifications visées

Principales certifications visées, selon le niveau de diplôme (%)

Les 15 certifications les plus demandées			
Candidats de niveau inférieur au CAP	Part (%)	Candidats de niveau BEP - CAP ou plus	Part (%)
CAP Petite enfance	17,2	CAP Petite enfance	10,6
Titre Professionnel Assistant(e) de vie aux familles	16,6	Titre Professionnel Assistant(e) de vie aux familles	7,5
Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale	8,6	Diplôme d'État d'Aide-soignant(e)	5,2
Diplôme d'État d'Aide-soignant(e)	7,9	BTS Assistant(e) de direction	4,4
BTS Assistant(e) de direction	3,7	Bac Professionnel Secrétariat	4,0
Titre Professionnel Agent de fabrication industrielle	3,6	Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale	3,6
Titre Professionnel Agent de propreté et d'hygiène	3,6	Bac Professionnel Commerce	3,1
Bac Professionnel Secrétariat	< 3	Bac Professionnel Coiffure option coloriste permanentiste	3,0
BEP Carrières sanitaires et sociales	< 3	Titre Professionnel Secrétaire assistant(e)	< 3
Bac Professionnel Commerce	< 3	Diplôme d'État Educateur spécialisé	< 3
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	< 3	BTS Comptabilité et gestion des organisations	< 3
Titre Professionnel Secrétaire assistant(e)	< 3	Bac Professionnel Comptabilité	< 3
Titre Professionnel Vendeur(se) spécialisé(e) en magasin	< 3	Master Responsable en gestion d'entreprise	< 3
Titre Professionnel Gestionnaire de paie	< 3	Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique	< 3
Titre Professionnel Agent administratif d'entreprise	< 3	Titre Professionnel Formateur professionnel d'adultes	< 3
Total ses 15 premières certifications (effectifs : 131)	76,2	Total des 15 premières certifications (effectifs : 455)	55,0
Ensemble des candidats (effectifs 172)	100,0	Ensemble des candidats (effectifs : 828)	100,0

Source : Étude impact sur les parcours professionnels, juin 2012 – Observatoire VAE, Crefor

Pour en savoir plus :

- « L'impact de la VAE sur les parcours professionnels en Haute-Normandie », Crefor Haute-Normandie, juin 2013